AUBRAID FRUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing: Troisifmois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 francs.

La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. - TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AV.S CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Directeur-Gerant : ALFRED REBOUX

Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. - A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis. Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34 Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 24 NOVEMBRE 1885

L'ATTITUDE DES DROITES

Les conservateurs ont donné à la gauche, dans la séance d'hier, une leçon de libéralisme, d'équité et de sagesse. Il s'agissait de l'élection des députés opportunistes de Constantine, MM. Thomson et Treille, contestée par le bureau qui l'avait examinée. M. Andrieux demandait l'invalidation, se basant sur l'intervention administrative, l'ingérence du clergé israélite et le trafic de votes qui aurait été fait par les juiss. M. Paul de Cassagnac, à qui la droite avait donné mission de parler en son nom, suivant un plan arrêté le matin dans une réunion, s'est élevé contre toute invalidation ou enquête, au nom du respect dû aux décisions du suffrage univer-

MM. Thomson et Treille sont cependant des opportunistes, et après l'invalidation scandaleuse des députés de Tarn-et-Garonne, un parti moins soucieux de sa dignité n'eût pas manquer d'user de représailles.

Les conservateurs n'en ont rien fait; bien mieux, ils ont défendu les députés de Constantine donnant ainsi la 'preuve qu'à l'encontre de leurs adversaires, ils veulent la liberté pour tous, et non pas pour eux seuls. L'attitude que les droites devaient prendre dans cette séance excitait une certaine curiosité.

Le Temps se posait ces questions: « Vont-elles adopter une politique de représailles, de violences, d'obstruction; feront-elles, en un mot, de l'opposition résolument inconstitutionnelle, ou, au contraire, se placeront-elles sur le terrain des affaires et chercheront-elles à gagner la confiance du pays par la discussion sérieuse et calme des grandes questions à l'ordre du jonr et particulièrement des questions financières et économiques? »

Les conservateurs ont répondu et ils se sont montrés dignes de la confiance du pays en repoussant toute politique d'obstruction pour « se placer sur le terrain des affaires. » Que les gauches suivent cet exemple, et la Chambre pourra travailler utilement et donner au pays les sages réformes dont il a besoin, dans le sens que les élections des 4 et 18 octobre ont indi-

On lit dans l'Intransigeant:

« Après l'échec de M. Spuller, tout le camp opportuniste nous a accusés d'avoir voté avec la Droite, bien que ce fût en réalité la Droite qui avait voté avec nous. Hier, toute la Droite a voté avec le camp opportuniste dans on de l'élection de Constantine. Demain, la Droite revotera avec les intransigeants; après-demain, elle revotera avec les opportunistes. Les questions politiques vont venir des questions d'affaires. La concentration se fera tantôt avec les uns,tantôt avec les autres, selon les intérêts en jeu; et cemme on ne peut pas faire qu'il n'y ait deux cents monarchistes à la Chambre, c'est, en somme, ce puissant appoint qui sera l'arbitre des des-tinées de la France. »

NOUVELLES DU JOUR

Hier des élections de ballottage au conseil général ont eu lieu pour le canton de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados).

MN. Brunet, conservateur.

766 Elu
Paucillon conservateur.

Paucillon, opportuniste

Paucillon, opportuniste

722

D'autre part, M. Caillebotte, conservateur, a été
élu conseiller d'arrondissement du canton de Sarzeau (Morbihan), par 913 voix contre 615 données

M. Nicol, son concurrent républicain.

Le duel Laguerre-Thomson

Hier, tandis que M. Andrieux combattait la va-lidité de l'election de Constantine, il fut, à un cer-tain moment, applaudi par M. Laguerre, qui lui eria: «Très bien I très bien!» A ces mots, M. Thomson, interpella M. Laguerre, qui lu
A ces mots, M. Thomson, interpella M. Laguerre
et, faisant allusion aux démarches qu'on prétend
avoir été faites par le député de Vancluse auprès

— Vos sollisitations p'ont

Vos sollisitations n'ont pas réussi!
 Os sont vos marchandages qui ont triomphé! a répondu M. Laguerre.
 Vous en avez menti! répliqua M. Thomson.
 Immédiatement, M. Laguerre, se tourna vers M Tony Révillon, qui se trouvait derrière lui, et le pria, ainsi que M. Granet, d'aller demander rétractation ou réparation à son collègue, à la fin de

M. Thomson ayant constitué comme témoi. &M. Etienne et Viette, ces messieurs se sont ab-hés. vers six heures, avec MM. Révillon ranet.

près explications, les quatre témoins ont rè-aux procès-verbal aux termes duquel ils ont aré qu'il n'y avait pas lieu à rencontre, les pa-

roles échangées devant être retirées de part et

d'autre. En effet, les témoins de M. Thomson ont dé-claré que le démenti de ce dernier n'avait aucune raison d'ètre, la réplique de M.Laguerre ayant un caractère général et n'étant pas adressée au député de Constantine en particulier.

M. Ribot, ambassadeur de France à Londres

Nous lisons dans Paris: « On nous assure, sans que nous puissions vérifier l'exactitude de l'information, qu'après les élections anglaises, M. de Freycinet songerait à confler le poste de l'ambassade de Londres à M. Ribot, anoien député du Pas-de-Calais, en remplacement de M. Wadding-

M. Paul Cambon On lit dans Paris:

On lit dans Paris:

« Nous apprenons que M. Paul Cambon, ministre résident de France à Tunis, va être prochainement autorisé par le gouvernement à répondre aux attaques portées contre son honorabilité par un petit journal intransigeant, organe d'une coterie de Franco-Tunisiens dont M. Cambon gêne les spéculations et les tripotages.

» Mais nous ne savons encore sous quelle forme cette réprocesses éties.

cette réponse sera faite.» Basly présidant une conférence littéraire

Bimanche soir, à Paris, M. Clovis Hugues a fait une conférence sur Germinal, de M. Zola.

Le fauteuil de la presidence était occupé par le député Basly, assisté de MM. Camélinat et Brialou. La recette et la quête sont destinées aux familles des victimes de la Chancelade.

M. Clovis Hugues a fait le propés des riches et

M. Clovis Hugues a fait le procès des riches et des bourgeois, tout en amusant beaucoup son au-

A l'issue de la conférence, M. Clovis Hugues a parlé de l'amnistie et annoncé que sous peu il dé-poserait un projet de loi sur le bureau de la Chambre.

Désordres à l'Ecole d'agriculture de Montpellier

Montpellier, 23 novembre. - A la suite d'un manquement grave à la discipline de la part de tous les élèves de l'Ecole d'agriculture, le direc-teur a fermé provisoirement l'école, en attendant que le ministre de l'agriculture ait statué sur l'incident.

Trouble à Port-de-France

Des troubles assez graves ont eu lieu à Port-de-France. Les faits les plus regrettables se sont pro-duits pendant trois jours. Des rixes ont eu lieu; le sang a coulé. Enfin on a brûlé en effigie sur la place du marché, M. César Lainé, le candidat qui combattait M. Deproge, aux cris de: « A bas l'argent! vive l'honneur. Le maire de Port-de-France, si populaire encore il y a quelques jours que l'on voulait inscrire son nom en lettres d'or sur le frontispice du nouveau marché, a été hué. On craint de nouveaux et graves désordres.

Le commerce allemand

Paris, 23 novembre. - Le ministre des affaires étrangères vient de transmettre à son collègue du commerce, un rapport de M. Marteau, consul gé-néral, sur le developpement de l'industrie alle-mande et son commerce d'exportation pendant ces dix dernières années. Il est probable que ce rapport

sera livre à la publicité. Condamnation de nihilistes

Prague, 23 novembre. — Le tribunal a rendu sonjugement dans le procès intenté aux anarchis-tes. Trois prévenus ont été condamnés à plusieurs arcere duro.

Un mahdi en Sibérie

Le Messager de Sibèrie annonce, en termes assez vagues d'ailleurs, l'apparition d'un « Mahdi » parmi les Kalmouks mulsulmans de Tchouï e omet de donner plus tard des détails sur cet La Russie et le conflit serbo-bulgare

Moscou, 22 novembre. - La Gazette de Moscou

impuissante, en présence du conslit sanglant qui déclaté entre la Serbie et la Bulgarie et demande si c'est là le prix de cette amilié par laquelle la Russie a alièné sa liberté d'action pour quelques

En vertn de quel droit le roi de Serbie a-t-il envahi le territoire bulgare tandis que l'armée turvant le territoire ouigare tanus que la rarmee tur-que laissait faire et comment la Turquie compte-t-elle indemniser la Serbie alors qu'aucune par-celle du territoire bulgare ne peut être cédée sans le consentement des puissances signataires du traité de Berlin?

Pour la Russie, il y a violation même de ses propres frontières et la Russie est tenue, au point de vue de sa dignité de grande puissance et de son honneur national de garantir la sécurité du territorre de la Bulgarie.

L'amitié d'une autre puissance est désirable s elle est avantageuse aux deux parties contrac-tantes, l'entente des grandes puissances est utile si elle repose sur des obligations réciproques.

Le prince de Battenberg

Berlin, 22 novembre. - Le moniteur de l'empire dément la nouvelle publiée par le journal D'arms-tagt, le 12 novembre que le prince François-Joseph de Battenberg, lieutenant en second dans l'armée prussienne entrerait avec leconsentement de l'empereur dans l'armée bulgare.

Athènes, 22 novembre. — L'annonce du départ des cuirassés turcs paraît controuvée, car la simple apparition de la flotte turque dans les mers heliques serait considérée comme une provocation

pouvant amener une rupture.

De nouveaux régiments sont partis pour la Thessalie; 40 autres canons Krupp sont attendns.

LES VOTES DE LUNDI

Samedi, les opportunistes unis aux radicaux in-validaient les élections conservatrices de Tar-et-

Caronne.

Lundi, grace au concours de la droite, les deux députés opportunistes de Constantine, MM.

Thomson et Treille, voyaient leur mandat validé malgré l'opposition acharnée de la fraction radi-

malgrè l'opposition acharmée de la fraction radi-cale de la nouvelle Chambre. La demande d'enquète sur les élections de Conf-

tantine a été repoussée par 381 voix contre 111. La majorité se compose de 168 députés de droite et de 213 de gauche. Avec la minorité, ont voté M. Raoul Duval, de la droite, et quatre indé-pendants, MM. Amagat, Andrieux, Proal et Suquet. Vingt-neuf députés conservaieurs se sont abste-

nus de prendre part. Le scrutin sur la proposition de M. Camille Drey-fus relative au dossier des élections des Côtes-du-Nord a été marqué par une particularié qui mérite

Bien qu'opportunistes fougueux, MM. Thomson et Treille ont voté avec la droite, voulant prouver à celle-ci leur gratitude. Leur exemple n'a été malheureusement suivi que par 20 députés républicains, parmi lesquels on remarque, non sans étonnement, M. Jules Ferry!

LES GRÈVES DE REIMS

Depuis quelque temps, des greves partielles éclatent dans plusieurs villes industrielles à la suite d'une diminution des salaires imposée aux ouvriers par les patrons. A Reims, notamment, des usines importantes comme celles de MM. Rogelet et Cie, Pierrarde et Cie, ont du recourir à cette mesure Les ouvriers de cette dernière usine se rendirent il y a une quinzaine de jours à l'hôtel de ville pour demander l'intervention en leur faveur des autorités municipales. Le maire leur ayant répondu que l'administration n'avait pas le pouvoir de trancher les questions de salaire souievées entre patrons et ouvriers, mais que, néanmoins, elle s'offrait de servir d'intermédiaire pour tenter entre eux un rapprochement amiable, les ouvriers s'en allèrent et retounèrent à l'usine. Voici, d'après une lettre adressée au Cri du Pouple et qui révèle des faits assez graves, comment se serait passée l'entrevue de M. Pierrard avec eux:

Ils retournèrent chez leur patron, qui leur tint seu près ce langage : — « Mes enfants, s'écria-t-il, i peu près ce langage : — « Mes enfants, s'écria-t-il, il peu près ce langage : — « Mes enfants, s'écria-t-il, il s'agit d'un devoir patriotique: si vous ne pouvez pavivre avec le nouveau tarif, allez travailler à la campagne, on y vit à meilleur marché. Nous sommes avec vous, nous sommes derrière vous, mes enfants; no us vous suivrons.

Pendant le reste de la journée, les ouvriers se menèrent dans les ateliers et dans la cour, chantant la Marseillaise et la Carmagnole. Le soir, à six heu-res et demie, on quitta comme les autres jours.

Le mercredi matin, à six heures et demie, l'entrée te mercren math, a six heutes et desme, i entre de tait libre; cependant deux gendarmes se trouvent à l'intérieur et près de la porte. Les tisseurs se rendent immédiatement à leurs métiers.

immediatement a leurs metiers.

A neuf heures, on se groupe près du bureau: on veut connaître la réponse promise; on insiste pour parler au patron. Enfin, il se montre tenant un livre sous le bras; à peine a-t-il descendu quelques marches qu'il se trouve entouré; se voyant toute retraite coupée, il se trouble et ne trouve à répondre à toutes les questions que ces mots: « Je ne peux rien faire, le ne peux rien faire.

Eh bien, mon vieux patron, si tu ne peux rien faire, lui répondent les ouvriers, tu vas danser la Carmagnole avec nous! »

Curmagnole avec nous! »
A peine ces paroles sont-elles prononcées que l'on entonne, en effet, le vieux chant révolutionnaire; on secre de plus en plus le patron, et finalement ou le soulève; il est secoué de telle façon qu'il se trouve dans l'obligation de danser la Carmagnole, avec accompagnement des éclats de rire de ses exploités, se rattrapant des mortifications subies et des misères supportées.

se rattrapant des mortifications subject des miseres supportées.

De temps en temps, on s'arrête pour demander au maître, qui ne l'est plus, s'il consent à maintenir l'ancien tarif; et comme il refuse, la danse recommence, accompagnée cette fois de quelques coups de poing qui forcent son chapeau às c faire aplatir sous ses pieds. Comprenant sans doute qu'un patron ne doit pas rester découvert devant ses exploités, on se donne la peine de ramasser le chapeau entièrement défoncé et de le replacer vigeureusement, à l'aide d'un bon coup de poing, sur la tête de Pierard.

On l'interroge de nouveau; il se plaint d'être fatigué mais ne veut encore rien céder; la danse reprend avec d'autant plus d'entrain que notre homme, avec son chapeau qui ne tient plus et son livre sous le bras, ne fait, par sa triste contenance, qu'exciter de plus en plus les rires.

Enfin, les deux tarifs ont été apportés, il y a là de l'encre, une plume, il se décide; on lui présente le ieux tarif, et c'est de sa plus belle mais plus vacil-

« Nous nous engageons à fermer l'établissement de suite ou à continuer le tarif ci-dessus.

Le tout se termine par un deuxième cachet appose par le frère, qui, pendant toute cette scène, était resté au bureau, bien qu'il fut témoin des faits que nous Bientôt arrive le commissaire central qui somme le

ouvriers de sortir de l'établissement, les prévenar s'ils refusent il va donner l'ordre de faire évacue Les ouvriers sortent emportant un tarif signé; ils lisent en passant : « Nous savons bien que vous ne tiendrez pas compte de ce qui est fait, mais ça ne fait rien, on peut recommencer. « Ce à quoi notre exploiteur, pas encore rassuré, répond: « Je n'ai jamai manqué aux engagements pris, j'ai toujours fait hon

neur a ma signature. »
D'après nos renseignements, les incidents de cette grève ont été singulièrement exagérés par le correspondant du journal révolutionnaire ; la grève, d'ailleurs, est aujourd'hui terminée.

Reims, 24 novembre. - Les ouvriers de l'établissement Pierrard ont tous repris le travail aux conditions du patron, c'est-à-dire avec une diminution de 20 010.

Depuis ce matin, la rentrée des ouvriers de la maison Rogelet cause de nombreux rassemble-ments devant cet établissement.

ments devant cet etablissement.
Quinze agents de police qui se tiennent là en
permanence, disporsent les curieux.
La rentrée se fait difficilement. Quelques employés s'assurent si les ouvriers qui repren-nent du travail sont bien de cette maison. On ne laisse entrer que les ouvriers porteurs d'un ca-chet qui leur a été remis à la sortie.

On blame beaucoup le renvoi d'une centaine d'ouvriers, principaux meneurs de la grève, qui ont été remplacés par d'autres sans travail. La grève a duré trois semaines.

Lettres du Tonkin

On écrit au Temps, d'Hanoï, 6 octobre.

L'ord mance de non-lieu rendue en faveur du lieutenant-olo et Herbinger constituerait le gros évenement de la quinzaine si des préoccupations d'un autre ordre, qui touchent de plus près à la situation de notre colonie, n'étaient venues détourner l'attention. J'estime qu'il est temps de passer l'éponge sur une page malheureuse de notre histoire, dont la discussion en public aurait eu pour résultat d'aigrir certaines relations trop tendues détà et de créer de nouvelles raneunes dans le corns déià et de créer de nouvelles rancunes dans le corps acpéditionaire. A l'heure actuelle, ou l'insurreo-tion est devanue générale, où le parti rebelle tente un suprême et deraier effort contre notre occupa-tion, tous les différents doivent être clos entre Français; s'il est nécessaire d'établir des responsa-blités, on peut remettre les enquêtes à plus tard, quand le pêril sera écarté, quand notre autorité ne sera plus méconnue comme elle l'est de tous côtés. Les difficultés sont inouies. La campagne entre-prise à l'intérieur n'a aucun rapportavec les gran-des luttes soutenues, à Lang-Son ou à Tuyen-Quan contre les réguliers ou irréguliers chinois; elle a besoin d'être menée avec beaucoup de tact et de discernement. Au milien des provinces soulevées, on compte des villages et des mandarins qui sont prêts à se ranger sous notre drapeau ; il conviendra done d'établir les distinctions, tout en frappant sans pitié les fomenteurs de troubles. Il est un point, toutefois, où, selon toutes les prévisions, la résistance sera vive et où nos troupesauront occa-sion de déployer la valeur dont elles ont fait preuve déjà. Ce point est Thanh-Maï

Dès son retour de Hué, le commandant en chef partit pour le haut fieuve, à bord du Moutun, avec les généraux Warnet et Jamont, le colonel Men-sier, le capitaine Kreitmann, et une nombreuse ster, le capitaine Kretmann, et une nomoreuse suite. Il visita les postes de Son-Tay, de Bac-Hat et de Hong-Hoa. Le but principal de cette reconnaissance était d'examiner les positions des rebelles et des irréguliers, dans le vaste camp retranché de Thanh-Maï, dont je vous ai parlé déjà à plusieurs reprises, notamment à propos du siège de Tuyen-Quan. Thanh-Maï se trouve au centre d'une presqu'ile formée par le fleuve Rouge et la rivière Claire ; inondée en partie, cette presqu'ile est hérissée de travaux considérables, élevés sans relache par les bandes de pirates. En jetant les yeux sur la carte de la région, établie par le ser-vice des renseignements, il vous sera facile de vous rendre compte du mouvement combiné.

Trois colonnes viennent d'être mises en route pour le haut fleuve. La colonne de gauche, commandée par le colonel Mourlan, comprend 1,226 hommes et 31 officiers d'infanteire, 367 hommes et 12 officiers d'artillerie et du train, 157 hommes et 7 officiers d'artillerie et du train, 157 hommes et 7 officiers de cavaleric. Son point de concentra-tion est Taï-Nguyen (ne pas confondre avec la ca-pitale de la province de ce nom, dont l'orthogra-phe diffère, du reste), situé sur la rive droite du fleuve Rouge, à quinze kilomètres environ au nord de Hong-Hoa. Le colonel Mourlan doit passer le fleuve un peu au-dessus de ce lieu de concentra-tion qui avait été choisi pour assurer une protec-tion efficace au Revolver (on vient de m'apprendre que cette petite canonièce a pu être renflouée). Il doit s'établir en arrière des lorts élevés dans la presqu'ile, de facon à couper la retraite aux re-belles.

belles.

Une deuxième colonne, commandée par M. le général Munier et comprenant 1,620 hommes avec 35 officiers d'infanterie; 537 hommes avec 18 officiers d'artillerie et train, et une centaine de cavaliers va se concentrer à Bac-Hat, au confluent du fleuve Rouge et de la rivière Claire; elle doit product l'apparent le l'apparent et l'ap prendre l'ennemi par le flanc et l'empècher de fuir nar la rivière Claire.

par la rivière Claire.
Enin, le général Jamais doit marcher sur la rive droite de la rivière Claire, entre Bac-Hat et Phu-Doan; il dispose de 1,468 hommes avec 44 officiers d'infanterie, 343 hommes avec 13 officiers d'artillerie et train, 100 hommes avec 7 officiers

de cavalerie.

Des batteries d'artillerie, établies tout autour de la presqu'ile, battront le camp retranché de Thanh-Mai, ainsi que les forts qui en défendent l'accès : le tir de nos pièces de 95 millimètres, portant à sept Kilomètres, aura sans doute pour effet de rejeter l'ennemi sur les colonnes Mourlan et

C'est au général Jamont qu'incombe la haute dicest au general Jarront qu'incombe la naute di-rection de ces opérations; il a pris, depuis plu-sieurs jours, le commandement de la première division, ayant comme aide de camp M. le capi-taine d'artillerie de Morlincourt et gardant l'état-major que lui a laissé le général Briere de l'Isle.

major que lui a laisse le general Bricre de l'isle.
L'après les effectifs indiqués ci-dessus, le général Jamont dispose d'environ 6,000 hommes et d'une forte artillerie; les approvisionnements, pour le départ, sont de 200 coups par pièce, 120 cartouches pour les fantassins, 72 pour les cava-

Le général de Courcy, est revenu, le 30 septembre, avec le Moultin, on suppose qu'il suivra-en personne les opérations de la première division. La deuxième division a pour mission de parcourir le territoire placé sous le commandement de M. le général de Négrier; elle marchera sur plu-sieurs colonnes entre Phu-Lang-Thuan, Bac-Ninh et Thai-Nguyen.

Le foyer de l'insurrection se trouve dans la province de Hai-Dzuong, dont la capitale a failli tom-ber aux mains des rebelles. Dans la nuit du 28 au 29 septembre, les bandes de Caï-Kinh, qui avaient attaque la Bourrasque quelques jours auparavant, ont assailli, sur divers côtés, la ville de Haï-Dzuong; elles avaient la partie belle, car, dans toute l'étendue du territoire de la deuxième divi-sion, les postes avaient l'ordre de rester sur la défensive, c'est-à-dure de protèger uniquement leurs quartiers, sans s'inquiéter des villes ou des villages même. Après avoir brûlé le village de Cho-Mu, à 150 mètres environ de Haï-Dzuong, les rebelles incendièrent Hanh-Giang, un des fau-bourgs de la ville, à vingt miautes à peine de la ville, à vingt miautes à peine de la résidence. Le résident, M. Aumoitte, put réunir treize Aunamites formant sa garde; il leur fit exé-cuter des feux de salve qui arrêtèrent les assaillants. Le chef Toan-Thuat enlève tous les mandarins et brûle les villages qui ne se sont pas fran-chement ralliés à lui. Un troisième chef, Ngo-Quan-Huy, jouit d'une très grande autorité; ses bandes sont armées de fusils envoyés de Chine et les Annamites prétendent que la poudre lui vient de Lang-Son. Il ressort d'une lettre adressée à un

rebelle, lettre tombée entre nos mains, que de nombreuses bandes chinoises sont cachées dans les forêts de la région montagneuse, où elles at-tendent le résultat de l'insurrection tonkinoise.

tendent le résultat de l'insurrection tonkinoise.

On signale toujours des Pavillons noirs dans la région des Muongs. Une petite colonne de tirailleurs tonkinois, commundée par lecăpitaine Fournier, est partie de Ninh-Binh à leur poursuite; elle les a mis en déroute après leur avoir infligé des pertes sérieuse.

Dans Hanoï même, où nous n'avons plus de garnison, des émissaires ont tenté d'allumer des incardiose; le fou s'est déclaré le 27 sentembre en cendies; le feu s'est déclaré le 27 septembre, en plein jour, dans un des quartiers excentriques. Dans la nuit du 28, trois villages ont été brûles et saccagés en face de la douane, sur la rive gauche du fleuve, à 500 mètres à peine du blockhaus qui

qui commande le canal des Rapides. Quel que soit le résultat des opérations militai-res, il faudra en arriver au système des petits pos-tes disséminés partout et reliés entre eux: c'est le seul moyen d'assurer la surveillance d'une façon

efficace et d'arrêter les tentatives des pillards. La chaleur est encore accablante à certaines heures de la journée, mais la perspective d'entrer bientôt dans la saison fraiche ranime le courage de nos troupiers. Nous n'en avons pas fini avec l'épinos troupiers. Nous n'en avons pas im avec i epi-démie cholérique qui sévit sur les bateaux en rade de Haïphong, notamment à bord du Cormorin. Un mandarin de Hanoi m'assurait l'autre jour que des épidémies cholériques ou varioleuses se produi-saient invariablement pendant les étés au cours desquels il n'y avait pas eu de typhons. Cette su-perstition semble être justifiée depuis que nous occupons le Tonkin. Comme nos médecins ne peu-vent être partout, on a distribué dans le corps expéditionnaire une instruction médicale à l'usage des postes et des bâtiments de la flottille dépour-vus de médecins. Cette brochure indique les fièvres dont l'espèce varie à l'infini, les maladies du foie, dysenterie, insolation, méningite, plaies anna-mites, etc., etc.; en un mot, les mille agréments que la nature prodigue ici aux imprudents ou aux anémiés. En regard de chacun de ces maux, sont indiqués le mode de traitement et les médicaments à employer. Grâce à ces indications, les chefs de poste peuvent procurer des soulagements à leurs malades, en attendant l'évacuation sur un des hô-

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCHAL) Séance du lundi 28 Novembre 1885

Présidence de M. FLOQUET La Séance

Le séance est ouverte à deux heures. Le procès verbal de la dernière séance est adopté. La Chambre flxe à sa séance de jeudi la nominaion de deux membres de la commission de surreillance des caisses d'amortissement et des dépôts

Les élections de Constantine L'ordre du jour appelle la discussion de l'élec-

M. Andrieux regrette de devoir demande l'invalidation de collègues entourés de l'estime rénérale : mais on rencontre tout dans cette élec generale; mais on rencontre tout dans cette elec-tion si disputée : la corruption, la pression admi-nistrative, et même l'ingérence cléricale. (Mar-ques d'étonnement). Je veux parler, ajoute M. Andrieux, du clergé israélite. (On rit). M. Andrieux insiste sur le caractère spécial

M. Andrieux insiste sur le caractère spécial de l'ingérence administrative en Algérie. Le gonvernement y dispose des offices ministériels; le gouvernement y est tout puissant; il a, en outre, des fonds secrets, et, par conséquent, des journaux. (Mouvements divers.)

De tous les députés d'Algèrie, le plus puissant en haut lieu est sans contredit M. Thomson. Son influence personnelle s'est manifestée par la nomination de son frère comme gouverneur de la

Cochinchine. Cette influence a été mise dans la plus large mesure au service de sa réélection. L'orateur rappelle l'embrigadement de gardiens de la prison de Lambèse; il insiste sur le rôle ioué dans l'élection par une population élevée : l'électorat par un décret de naturalisation collective. Il se défend de toute arrière-penséc antisémi-

tique et rend hommage à la place que se sont con-quise dans notre civilisation les israélites français ais la situation est toute différente en Algérie. Il s'agit d'une population exerçant, à de rares coeptions près, des mètiers infimes.

xceptions près, des métiers infimes.

M. Versigny. — Ce sont des électeurs!

M. Andrieux.— Mais il faut voir précisément
e que sont ces électeurs et ce qu'est la clientèle
lectorale de MM. Treille et Thomson. (Mouve-

M. Thomson. — Vous n'avez donc que des M. Tromson. | South Property | M. Ie président. | N'interrompez pas! L'ora-M. Ie président. | N'interrompez pas! L'ora-mandé sous sa responsabilité les paroles qu'il

eur prend sous sa responsabilité les paroles qu'il rononce; tout le monde jugera. M. Andrieux. — Je suis près à prendre, devant tous, toute la responsabilité, et je me pro-pose de demander la révision de la législation en ce qui concerne les droits conferès aux israélites d'Algérie. (Approbation sur divers bancs. — Bruit

M. des Roys. — Très bien! très bien! M. Andrieux insiste: le juif d'Alger n'a vu dans les droits qui lui ont été confèrés que le moyen de trafiquer d'une nouvelle marchandise. M. Letellier.— Le juif d'Alger a lesentiment

de son indépendance, et, quand il met son bulle-tin dans l'urne, il sait qu'il accomplit un devoir sérieux et sacré.

M. Andrieux.— Peut-être pour Alger même aussi les juifs venus d'Alger vivent-ils isolés, à Constantine, et y ont-ils même une mosquée à

Portbas.

L'orateur rappelle ensuite l'organisation de la corruption électorale: la mise sous sequestre des cartes, les arrhes données et le complément du prix payé après le voic, accompli sous les yeux de surveillents qui accompagnent l'électeur jusqu'à

l'urne.
C'est grâce à ces manœuvres qu'on a fait échouer
les candidats du parts français; c'est en effet ainsi
qu'on nomme les adversaires des députés kachirs
(c'est le nom qu'on donne aux députés auxquels
les juifs ont accordé leurs voir).

les juis ont accordé leurs voix).

M. Andrieux n'admet pas qu'il soit possible

de valider une élection faité dans de pareilles cir-constances, quelles que puissent être les décisions prises en dehors de la Chambre et dans les réuons plus ou moins plénières. (Mouvements di-

yers.)
M. Laguerre. — Très bien! très bien!
M. Andrieux donne lecture de la déposition
de M. Gaudry et fait remarquer que le prix des
suffrages variait selon la loi de l'offre et de la demande et qu'on avait établi au Bas-el-Bey une vé-

ritable bourse électorale.
L'orateur continuant sa lecture des dépositions,
M. Raoul s'écrie : « Il n'y a donc pas de procureur
de la République dans ce pays-là!»

M. Andrieux. - Si, mais comme tons les agents administratifs du pays, ils ont été nommes sur la recommandation de députés opportunistes. (Bruit au centre.) L'orateur arrive à la déposition relative à Judas

facache, (Rires sur divers bancs.)

M. Paul Bert. — C'est Judas Macchabé.

(Nouveaux rires.)
L'orateur s'excuse de la monotonie des lectures qu'il est obligé de faire, mais il réclame une indulgonce pareille à celle qui a accueilli le rapport de M. Duvany

Si les documents qu'il produit sont moins aca-démiques et sa prose moins universitaire (on rit), il estime qu'elle n'est pas moins instructive.

M. Thomson, au sujet d'un prepos qui lui est attribué par une des dépositions, s'écrie : « Vous ne lisez pas tout! » M. Andrieux. — Vous me répondrez. Vous

lirez ce que vous croirez devoir lire Si la preuve ne parait pas encore suffisante pour motiver l'invalidation immédiate, l'orateur se borne, dans un esprit de modération à demander l'enquête. Si cette enquête n'était pas ordonnée, on ne pourrait plus invalider aucune élection, car

il n'y en a pas où les faits soient plus concluants.

M. Thomson conteste les faits allegués contre son élection, ajoutant que si des actes coupables ont été commis, c'est par ses adversaires. L'orateur nie les achats de bulletin de vote reprochés à son comité. Il renvoie l'accusation à ses adversaires et conclut en déclarant que son élec-tion doit être validée. En tous cas, l'enquête est

M. Paul de Cassagnac déclare qu'il ne récriminera pas contre l'invalidation du Tarn-et-Ga-ronne, quoique cette élection soit moins viciée que celle de Constantine; la droite n'usera pas de re-

drésailles, elle saura respecter et proteger le suf-frage universel même dans la personne de ses ad-L'orateur considère d'ailleurs l'élection de Cons-

L'orateur considere d'ainteurs i lectuon de cons-tantine comme ni plus ni moins viciée que toutes les autres élections républicaines. L'orateur se livrant à une digression sur la ques-tion des fonctionnaires, le président l'invite à re-venir à l'élection de Constantine. M. Paul de Cassagnac lui remet alors une demande d'interpellation sur ce sujet et conclut à la validation de MM. Thomson et Treille.

M. Andrieux insiste pour l'enquête.
La discussion est close.
La demande d'enquête est repoussée par 401 voix contra 114, sur 515 votants. Les élections de MM. Thomson et Treille sont ensuite validées. Les élections des Côtes-du-Nord

M. Wickersheimer combat les élections des lotes-du-Nord. Il demande l'enquête qui est re M. Dreyfus demande le renvoi du dossier de l'élection des Côtes-du-Nord au garde des secaux pour l'examen de certains dossiers relatifs à la conduite des fonctionnaires.

La proposition de M. Dreyfus est adoptée par 292 voix contre 230. oussée. Les élections sont valid

Demande d'interpellation

M. de Cassagnac demande a interpeller le uvernement sur la pression officielle pendant es élections (Voix diverses : A un mois)

M. Brisson demande que la discussion ait lieu

M. de Cassagnac demande d'ajourner la discussion après la vérification des pouvoirs.

M. Brisson s'oppose à cet ajournement. La proposition de M. Granet est reponssée. M. de Cassagnac retire son interpellation se servant de la présenter à son heure L'élection

de la Charente-Inférieure La discussion des élections de la Charente-Infe-

Les crédits du Tonkin et de Madagascar Demain, réunion dans les bureaux pour la no-mination de la commission des crédits du Tonkin

et de Madagascar. La séance est levée. Séance jeudi.

Nouvelles parlementaires La cons-commission du sivième bureau a conclu, par trois voix contre deux, à l'invalidation des elections de la Lozere et a charge M. Rivière

de présenter le rapport à la commission. On vient de distribuer à la Chambre le projet de loi portant :

1°Ouverture aux ministères de la guerre et de la

1°Ouverture aux ministères de la guerre et de la marine, sur l'exercice 1886, de crédits extraordi-naires, montant à 79,056,488 francs, pour le service

du Tonkin et de Madagascar;

2º Annulation d'une somme égale sur les crédits
ouverts pour le service du Tonkin au titre de

l'exercice 1885, Ce projet comprend deux articles. Le premier stipule l'annulation sur le crédit ouvert au ministère de la guerre au titre du budget ordinaire de 1885 d'une somme de 35,631,317 francs pour le corps expéditionnaire du Tonkin, et au ministère de la marine d'une somme de 43,405,141 francs pour le service du Tonkin.

L'article 2 porte ouverture au ministère de la guerre de 30,000,000 de francs pour le corps expé-ditionnaire du Tonkin et ouverture au ministère

de la marine. 1º De 40,203,901 pour trais de transport des troupes et du matériel de guerre;